

Formations 2022

Les grandes problématiques de l'assurance des collectivités territoriales, des établissements publics et des organismes publics.

Thèmes 2022

- **L'assurance des Responsabilités et de la Protection Juridique**
Nature des risques, forme du contrat et traitement du sinistre
avec Pierre-Alexandre ROYER, directeur général - Société PROTECTAS
- **Assurances Dommages aux Biens, Bris de machine**
Le contrat et la gestion de sinistre
avec Hélène DELIERE et Jean-Baptiste COLIN, consultants en assurance - Société PROTECTAS
L'expertise d'assuré avec Benoit MATHIAS, expert pour le compte des assurés - Société SEA (Société d'Expertises et d'Accompagnement)
- **Assurance Construction :**
La réglementation, le contrat, les sinistres
avec Dominique TAVERNIER, consultant externe

LIEU DE FORMATION : NOVOTEL Paris Gare de Lyon
2 rue Hector Malot
75012 PARIS

L'ORGANISATION DES FORMATIONS PROTECTAS

- La formation est programmée sur une ou deux journées et consacrée à un thème défini.
- Les séances de formations se déroulent aux dates indiquées et dans le lieu signalé de 9h à 12h30 puis de 14h à 17h30.
- Un déjeuner est prévu et inclus dans le déroulement de la formation (**ATTENTION : pour déjeuner le Pass sanitaire est obligatoire. Il sera toutefois toujours possible de fournir un plateau repas qui pourra être pris dans la salle de formation. Dans ce cas, il conviendra de nous le préciser avec le coupon-réponse**).
- Les groupes sont limités en effectif à **15 participants maximum** pour une meilleure qualité de formation et afin de respecter les règles de distanciation sociale.
- Une fois le coupon-ci-joint renvoyé, la confirmation de votre inscription vous sera envoyée par courriel environ 1 à 2 semaines avant la date du stage.
- La Société PROTECTAS se réserve le droit d'annuler une ou plusieurs formations si le nombre de participants est insuffisant ou si la situation sanitaire le justifie.
- **Le port du masque est obligatoire lors de la formation (chaque participant doit apporter son masque).** Du gel hydroalcoolique sera également mis à disposition dans la salle de réunion.

Attention :

Les voyages A/R ainsi que les éventuels hébergements et transferts jusqu'aux lieux de formation ne sont pas inclus dans la prestation et sont donc à la charge des invités.

COUPON-REPONSE

- 8 mars** L'assurance des Responsabilités et de la Protection Juridique

- 9 mars** Assurance Dommages aux Biens, Bris de Machine
Gestion du sinistre et expertise

- 10 et 11 mars** Assurance Construction

Nom de la collectivité ou de l'organisme :

.....

Adresse :

.....

.....

Code Postal : Ville :

.....

Interlocuteur référent :

Tél. : courriel :

Participants (2maxi) :

NOM et Prénom :

Tél. : courriel :

NOM et Prénom :

Tél. : courriel :

Signature du responsable et cachet



www.protectas.fr

PROTECTAS Rennes - formation@protectas.fr
BP 28 - 35390 GRAND FOUGERAY 02.99.08.33.40